

AR PREFECTURE

006-210600680-20200109-03-AI
Reçu le 14/01/2020



ARRETE N° 3

DE MISE EN CONGE SUPPLEMENTAIRE LIE A UN ETAT PATHOLOGIQUE RESULTANT DE LA GROSSESSE Madame Elodie VALERO-HERRERA adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Maire de GOURDON,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code de la sécurité sociale, articles L331-1 à L331-7, et R331-1 à R331-7,

Vu la situation administrative de Madame Elodie VALERO-HERRERA, adjoint administratif territorial principal de 1ère classe Titulaire,

Vu le certificat médical en date du 07/01/2020 fixant la date présumée de l'accouchement de Madame Elodie VALERO-HERRERA au 03/03/2020,

CONSIDERANT comme l'atteste le certificat médical du Docteur GAID Véronique en date du 07/01/2020 que l'état pathologique résultant de la grossesse de Madame Elodie VALERO-HERRERA nécessite un arrêt de travail de 14 jours à compter du 07/01/2020,

ARRETE

Article 1 : Madame Elodie VALERO-HERRERA bénéficie, en raison de l'état pathologique résultant de sa grossesse, d'une prolongation du congé prénatal du 07/01/2020 au 21/01/2020.

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au 18 avenue des fleurs 06000 NICE, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérécourc citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecourc.fr/>.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée.

Ampliation adressée :

- à Monsieur le Président du Centre de Gestion,
- au Comptable de la Collectivité,

Fait à GOURDON, le 14 janvier 2020

Notifié à l'intéressée le :
Signature de l'agent :

Eric MELE, Maire

